

BULLETIN MENSUEL

PUBLIE PAR LA

**Chambre de Commerce Française
DE MONTREAL.***Siège de la Chambre: 35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 2480.*

EDIFICE DU CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Toutes les lettres et communications doivent être adressées à la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Adresse Télégraphique: GALLIA, Montréal. Codes A. Z. & Baty.

SOMMAIRE:

Procès-verbaux des sances des 7 et 21 décembre 1911. — Le premier janvier à Montréal. — Revue financière. — Automobiles françaises et américaines. — Colis Postaux. — Les droits d'auteur au Canada. — L'Association des Voyageurs de Commerce du Canada. — Lettre d'Ottawa. — La représentation du Canada en France. — Ça et Là. — Notre bibliothèque. — Tableau comparatif. — Nécrologie. — Nouvelles et Informations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION — Année 1911**PRESIDENT D'HONNEUR:**

M. le CONSUL GENERAL de FRANCE dans la Puissance du Canada.

PRESIDENT	- - -	— A. F. REVOL, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Directeur pour le Canada de la Maison Perrin Frères & Cie.			
VICE-PRESIDENT	-	— J. OBALSKI, Ingénieur-Conseil des Mines.			
SECRETAIRE	- -	— G. VENNAT, Importateur de produits français.			
TRESORIER	- - -	— G. HUSSON, Directeur de la Franco-American Auto Co., Ltd.			
CONSEILLERS	- - -	— M. CHEVALIER	— E. GALIBERT	— J. R. GENIN	— H. JONAS
		— C. A. CHOUILLOU	— C. GALIBERT	— G. HUSSON	— E. VAUTELET
CONSEIL D'ARBITRAGE		— M. CHEVALIER	— E. GALIBERT	— J. T. MALLET	
		— C. A. CHOUILLOU	— J. R. GENIN	— F. F. ROBIN	
		— E. DULIEUX	— H. JONAS	— J. SCHWOBB	
		— L. FRECHON	— A. MACHERAS	— C. TUTEUR	
AVOCAT-CONSEIL	-	— F. J. BISAILLON, C.R., de la Société Bisailon & Brossard, avocats, 11, Côte de la Place d'Armes, Montréal.			

AVANTAGES OFFERTS

PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL
A SES MEMBRES ADHERENTS

Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal est en état d'offrir à ses Membres Adhérents les avantages qui suivent:

Elle les renseigne d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les renseigne sur les voies de communications intérieures et extérieures de ce pays, et leurs tarifs particuliers.

Elle les met en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses Membres Adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Elle met en rapport les maisons françaises productrices avec les maisons consommatrices de ce pays, et réciproquement.

Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin, véritable correspondance mensuelle et met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada, au point de vue commercial.

Dans ce Bulletin paraissent les noms, raisons sociales et adresses des Membres Adhérents, ce qui leur constitue une excellente publicité.

Afin de faire connaître rapidement leurs produits en ce pays, elle insère gratuitement, et ce dans trois numéros du Bulletin, une annonce d'un dix-huitième de page.

Le dit Bulletin étant répandu au Canada à un grand nombre d'exemplaires, cette publicité produit de féconds résultats.

Enfin, des arrangements spéciaux avec le Rapport Commercial du Gouvernement Canadien et avec un grand nombre de journaux français et anglais de ce pays, lui permettent de faire paraître simultanément sur tous les points commerciaux du Canada des demandes de représentations ou d'agences commerciales.

Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme Membres Adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne? Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an.

C'est là tout ce qu'elle demande, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer à l'étranger des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

TARIF DES ANNONCES DE NOTRE BULLETIN MENSUEL POUR UNE ANNEE — 12 INSERTIONS.

1 Page	Fr 750	\$150.00
1/2 "	" 450	90.00
1/4 "	" 250	50.00
1/8 "	" 125	25.00

Abonnement au Bulletin:

Par an	Fr 10	\$2.00
Le Numéro	" 1	20cts

BULLETIN MENSUEL

PUBLIE PAR LA

**Chambre de Commerce Française
DE MONTREAL****Bonne Année**

La Chambre de Commerce Française de Montréal offre à ses amis, à ses membres et à tous les lecteurs de son Bulletin ses vœux de bonheur et de prospérité pour l'année 1912.

Elle souhaite tout spécialement que la nouvelle année soit favorable au commerce français et à l'accroissement de ses relations avec le Canada.

AVIS IMPORTANT

En même temps que ce bulletin, ceux de nos membres résidant en France recevront individuellement un avis de traite pour leur cotisation de 1912. Nous les prions instamment d'acquitter cette traite à présentation.

Il arrive quelquefois que notre traite est refusée par certains de nos adhérents qui songent, au moment où elle leur est présentée, à nous envoyer leur démission. Ce procédé est inadmissible.

Aux termes de nos statuts — dont nous avons pris soin de publier le texte dans notre bulletin de Septembre — toute démission doit être envoyée à notre

président, par lettre recommandée, et lui parvenir avant le 31 décembre, faute de quoi la cotisation est due pour l'année suivante.

Notre budget de 1912 a été établi en faisant entrer en ligne de compte les cotisations des membres figurant sur nos listes au 31 décembre 1911 et il est pour nous de la plus haute importance que nos prévisions ne soient pas déjouées. Cette nécessité s'impose plus particulièrement cette année, en raison des dépenses fort élevées que nous impose la publication de notre ouvrage "Le Canada et la France."

SEANCE DU 7 DECEMBRE 1911

M. J. Obalski préside en l'absence de M. A. F. Revol, président; il déclare la séance ouverte à quatre heures trente minutes de l'après-midi.

Sont présents: MM. C. A. Chouillou, C. Galibert, G. Husson, J. Prévot, E. Rampon, G. Vennat, secrétaire, M. L. Raynaud, Gérant du Consulat Général de France, s'est fait excuser.

Ordre du Jour

Lecture du Procès-Verbal.
Dépouillement de la correspondance.
Election de membres adhérents.
Présentation d'un membre actif.
Questions diverses.

Procès-Verbal

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après une légère rectification, demandée et obtenue par M. Rampon.

Correspondance

Le secrétaire fait un résumé de la correspondance, duquel il résulte que, depuis la dernière séance, nous avons reçu 77 lettres et nous en avons envoyé 104.

Ces lettres comprennent:

Une adhésion de membre actif.

Deux adhésions de membres adhérents.

Une démission.

Cinq demandes de renseignements confidentiels.

Deux enquêtes et demandes de renseignements confidentiels.

Deux enquêtes et demandes de renseignements sur débouchés possibles pour: lampes électriques et gros sel.

Douze demandes d'agents pour: crème de tartre, bonneterie, dentelles, huiles et savons, couverts et étrilles, moutarde et vinaigre, huiles, peignes, légumes, cartouches, mousselines, tulles, soieries, voilettes, etc.

Une demande de représentation de maisons canadiennes par un agent français pour: articles divers.

Deux demandes d'adresses de biseauteries du Canada et de manufacturiers français de machines à travailler le liège.

Deux lettres donnent des renseignements sur la loi des licences de la province de Québec.

Une soixantaine de lettres sont relatives au Bulletin Spécial et les autres concernent les services accessoires de la Chambre.

Election de Membres Adhérents

MM. A. Genairon, industriel, à Mâcon,

Et L. Permezol & Cie, fabricants de soieries, à Lyon, sont élus membres adhérents à l'unanimité.

Présentation d'un membre actif

M. Maurice Ferrand, directeur de la Cie d'assurance l'"Union", Succursale de Montréal, présenté par MM. Révol & Vennat, pose sa candidature comme membre actif.

M. le Président propose que cette candidature soit soumise à l'élection à notre prochaine séance, mais l'un des membres présents met en doute que M. Ferrand habite Montréal depuis au moins un an, condition requise par l'article 7 de nos Statuts. Sur quoi il est décidé que M. Ferrand sera invité à justifier de l'accomplissement de cette condition, avant d'aller plus avant.

Interprétation de la Loi des Licences (Patentes)

M. le Président communique à ses collègues une lettre de M. le Contrôleur du Revenu à Québec, en réponse aux questions que nous lui avons posées sur l'interprétation qu'il croit devoir donner à certaines dispositions de la Loi des Licences de Québec.

L'opinion exprimée par ce fonctionnaire paraissant fort discutable, la Chambre décide de transmettre sa lettre à notre avocat-conseil, en lui demandant son avis sur la question.

Bulletin Spécial

M. le Président remet aux membres présents un exemplaire de l'ouvrage publié par notre Chambre sous le titre "Le Canada et la France", dont les premiers volumes sortent des presses.

Au sujet de la distribution de cet ouvrage, lecture est donnée d'une lettre de M. Maurice Trembley proposant un système de vente par son intermédiaire. M. le Président explique que M. Trembley avait déjà soumis la

même proposition, verbalement, au Bureau de la Chambre, qui en a rejeté le principe.

Après avoir entendu les explications qui lui sont fournies, la Chambre approuve l'attitude prise par son Bureau et il est décidé d'informer M. Trembley qu'il lui est loisible de soumettre, s'il le juge à propos, d'autres propositions plus conformes aux vues qui lui ont été exprimées.

Révision de la liste des membres actifs

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est accordée à M. Rampon qui demande qu'il soit donné suite à la proposition qu'il a soumise à la séance du 15 juin dernier, concernant la révision de la liste de nos membres actifs et la radiation de ceux d'entr'eux qui n'habitent plus le District de Montréal et sont empêchés, par l'éloignement, d'assister aux séances.

Lecture faite des minutes de la séance du 15 juin 1911, il est constaté qu'il avait été, en effet, décidé par la Chambre d'aborder cette question après les vacances, ce que l'on a négligé jusqu'ici.

Après un bref échange de vues, la Chambre renvoie l'examen préliminaire de cette question à son Conseil, qui fera rapport à la prochaine séance.

Voyage de M. Vennat

Enfin, M. le Président donne la parole à M. G. Vennat, notre Secrétaire, qui revient de France, après un séjour de cinq mois, et l'invite à faire part à ses collègues des impressions qu'il a recueillies au cours de son voyage.

M. Vennat, rappelant la période de tension entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc, juge qu'elle fut défavorable aux intérêts industriels et commerciaux de la France. L'insécurité qui régnait alors que la guerre était considérée comme possible, sinon probable, nuisit plus particulièrement aux industriels des régions de l'Est qui refusèrent des commandes plutôt que de renouveler leurs approvisionnements de matières premières. D'autre part, dans la petite bourgeoisie, on vit, dit-il, des gens réaliser d'excellentes valeurs et faire rentrer leur argent.

Mais, ajoute-t-il, la situation s'est maintenant beaucoup améliorée et, depuis octobre, les affaires reprennent leur cours normal.

Et la séance est levée à cinq heures quarante-cinq minutes.

SEANCE DU 21 DECEMBRE 1911

La séance est ouverte à quatre heures trente minutes de l'après-midi par M. J. Obalski, vice-président, qui occupe le fauteuil en l'absence du président.

Sont présents: MM. L. Raynaud, Gérant du Consulat Général de France, M. Chevalier, G. Galibert, E. Mériot, J. Pottier, A. Tarut, G. Vennat, secrétaire.

M. J. H. Bernardazzi, de la maison Raimon, soieries, de Paris et New-York, assiste également à la séance, à titre d'invité.

M. le Président présente à ses collègues M. Bernardazzi, qui vient d'accomplir une tournée commerciale dans toutes les principales villes du Canada et l'invite à faire part à nos membres du résultat de sa tournée. M. Bernardazzi, familiarisé avec le Canada par de nombreux voyages antérieurs, considère que la progression des commandes qu'il reçoit de sa clientèle dénote l'accroissement de la richesse publique au Canada. Les marchandises qu'il vend, dont la majeure partie sont d'un prix élevé et du meilleur goût français (soieries, rubans, etc.) ne se ressentent pas de la concurrence étrangère et font prime sur le marché canadien; le seul antagonisme qu'il ait à vaincre est celui d'autres maisons françaises. Par contre, quelques articles plus ordinaires (lainages, velours, broderies et dentelles) subissent la concurrence des produits similaires suisses et allemands.

M. le Président remercie notre hôte de sa communication et passe à l'ordre du jour.

Ordre du Jour

- Lecture du Procès-Verbal.
- Dépouillement de la correspondance.
- Election d'un membre actif.
- Election de membres adhérents.
- Révision de la liste des membres actifs.
- Bulletin Spécial.

Procès-Verbal

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Correspondance

Le Secrétaire procède au dépouillement de la correspondance de quinzaine, duquel il résulte que, depuis la dernière séance, nous avons reçu 54 lettres et nous en avons envoyé 45.

Parmi ces lettres, on remarque:

- Trois adhésions.
- Une démission.
- Cinq demandes de renseignements confidentiels.
- Huit enquêtes et demandes de renseignements sur débouchés possibles pour: produits vétérinaires, huiles minérales et graisses, machines à carder, camembert, vins, calendriers et articles de réclame, eaux minérales, soieries, draperies, tissus et automobiles.

Deux agents français demandent la représentation de maisons canadiennes pour: blé, avoine, graines et céréales, fourrures et produits divers.

Un industriel français demande des adresses d'entrepreneurs ou industriels canadiens pour: cheminées industrielles, réfrigérants, châteaux d'eau, etc., et un agent français demande des adresses d'exportateurs de grains et tourteaux.

Une lettre traite du commerce du bétail en France. Le surplus sont des accusés de réception, changements d'adresses, etc., etc.

Election d'un membre actif

Un scrutin est ouvert pour l'élection de M. Maurice Ferrand, Directeur de la Cie d'assurance l'Union, pour le Canada, résidant à Montréal.

M. Ferrand est proclamé élu à l'unanimité.

Election de membres adhérents

A mains levées et à l'unanimité, la Chambre élit comme membres adhérents:

M. le Colonel retraité Gard, à Alger.

M. Félix Hugon, manufacturier d'articles en celluloïd, à Oyonnax (Ain).

M. René Robert, exportateur d'eaux minérales, à Saint-Yorre, près Vichy (Allier).

Bulletin Spécial

M. le Président rend compte que notre Bulletin Spécial est en cours d'édition; que notre imprimeur nous en a délivré, à cette date, environ 2,000 exemplaires sur lesquels 600 sont déjà distribués et le surplus prêt à l'être; qu'une partie des annonces qu'il contient nous a été payée et que l'opération suit son cours normal, les questions de détail, relatives à l'expédition et à la disposition du volume devant être réglées par la Commission Spéciale.

Enfin, M. Obalski annonce qu'il a représenté notre Chambre au Banquet annuel de l'Association des Voyageurs de Commerce du Canada (Dominion Commercial Travellers Association) qui eut lieu le 18 courant et qu'il fut l'objet des attentions et des égards des directeurs de cette Association, honneur qu'il reporte sur le prestige dont jouit notre Chambre à Montréal.

Il a également assisté le lendemain 19 au cours d'anglais, constaté la présence de 37 élèves et apprécié l'excellence de l'enseignement donné aux élèves et leur annonça la création de deux prix, l'un de \$10 et l'autre de \$5, qui seront attribués, à la clôture des cours, aux élèves les plus méritants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures cinquante minutes.

LE PREMIER JANVIER A MONTREAL

Il est des traditions qui ne se périment point. La colonie française n'a pas manqué d'aller présenter ses hommages au représentant de la République Française au Canada, le premier janvier, suivant sa coutume.

M. Louis Raynaud, gérant du Consulat Général de France, dont l'urbanité et la courtoisie sont à la hauteur des fonctions élevées qu'il exerce, recevait ses

compatriotes dans les salons de l'Union Nationale Française. Deux cent cinquante français et une vingtaine de canadiens, parmi ceux qui sont les meilleurs amis de la France, s'étaient réunis pour offrir à notre Consul l'hommage de leur respect et témoigner une fois de plus de leur attachement et de leur dévouement à la France et à son gouvernement.

A tour de rôle, l'on vit défiler les présidents ou représentants de l'Union Nationale Française, de la Chambre de Commerce française, de la Société Mutuelle, des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, (131e section) de la France Républicaine, de l'Alliance Française et du comité France-Amérique. Chacun d'eux présenta à M. le Consul ses souhaits et ses vœux.

Notre chambre était représentée par M. J. Obalski, son vice-président, substituant notre président absent. Il exposa brièvement l'importance des travaux de notre chambre et du rôle qu'elle remplit, au prix d'incessants efforts, pour favoriser au Canada l'expansion du commerce français; il fit ressortir les résultats obtenus par notre compagnie, dans sa lutte quotidienne, et les espoirs qu'elle fonde sur l'avenir pour la réalisation du but qu'elle poursuit sans relâche.

Dans un très beau discours, fréquemment interrompu par les applaudissements et les vivats de son auditoire, M. le consul remercia chaleureusement toutes les sociétés françaises qui ont, dit-il, à des titres divers, des droits égaux à son estime.

Jetant un coup d'oeil rétrospectif sur les événements de l'année écoulée, le représentant de la France déclara que le peuple français et son gouvernement avaient le droit de s'enorgueillir de leur attitude calme et fière, lors des incidents soulevés à l'occasion du Maroc et s'attacha à démontrer que la récente convention franco-allemande nous était réellement avantageuse.

M. Raynaud exprima ensuite aux canadiens présents ses meilleurs souhaits et leur manifesta ses sympathies pour eux et pour leur pays.

Enfin, il annonça qu'il expédierait, le jour même, au gouvernement français, un câblogramme ainsi conçu :

Les membres de la colonie française de Montréal et les Canadiens, amis de la France, présents à la réception que je viens de donner, à l'occasion du 1er janvier, me chargent de transmettre, en leur nom, à M. Fallières, président de la République Française, l'hommage de leur respectueux attachement et l'expression de leurs vœux pour la grandeur et la prospérité de la République. Je joins mes vœux particuliers et ceux de mes collaborateurs du Consulat général de France au Canada.

(Signé) RAYNAUD.

Puis la réception se termina après que tous eurent bu à la santé de notre patrie une coupe de champagne, gracieusement offert par notre distingué hôte.

REVUE FINANCIERE

Montréal, 2 janvier 1912.

L'année 1911 s'est terminée dans le calme, les opérations de bourse étant peu actives et l'argent rare. On augure mieux de l'année commençante; il est évident que les affaires seront beaucoup plus faciles lorsque la vente du blé sera terminée et que les banques seront rentrées en possession de l'argent qu'elles ont avancé sur la récolte. Le manque de wagons a considérablement retardé l'exportation des céréales et ce ne sera pas avant la fin de janvier que cet argent rentrera dans la circulation.

Néanmoins, dans l'ensemble, le cours des valeurs est resté ferme et, pour quelque-unes, il se manifeste une tendance à la hausse: néanmoins pendant la période des fêtes, les transactions opérées n'ont pas été fort importantes.

* * *

Il est sérieusement question de la fusion de la Banque du Commerce (Canadian Bank of Commerce) avec la Banque des Cantons de l'Est (Eastern Townships Bank) Si cet événement se réalise, la nouvelle banque serait une puissante institution, presque égale en importance à la Banque de Montréal.

* * *

On annonce que les directeurs de la Royal Bank of Canada ont décidé d'émettre pour \$2,000,000 de nouvelles actions, ce qui portera son capital à \$8,200,000. Ces nouvelles actions seront émises à \$210, soit à prime de \$110; elles seront réservées aux anciens actionnaires, au prorata du nombre d'actions dont ils sont détenteurs.

* * *

Les actionnaires de la Banque d'Hochelaga viennent de se réunir en assemblée générale annuelle. Cette banque marche de succès en succès. Elle a réalisé, pendant l'année 1910-11, \$415,000 de bénéfices nets, sur lesquels \$218,750 ont été répartis entre les actionnaires et \$150,000 versés au fonds de réserve, qui est aujourd'hui de \$2,650,000, c'est-à-dire qu'il dépasse de \$150,000 le capital versé.

Le dividende a été porté de 8 à 9 pour cent et il a été décidé d'émettre \$500,000 d'actions nouvelles à \$145, à raison d'une action nouvelle par cinq actions anciennes.

Au 30 novembre dernier, l'actif de la banque était de \$26,930,412.73.

Ces chiffres dénotent une direction habile et prudente et font le plus grand honneur au président et au gérant de la Banque d'Hochelaga.

* * *

Voici les cours, au 30 décembre 1911, de quelques-unes des valeurs canadiennes, avec indication du dernier dividende versé et du rapport des actions, pour cent.

	Cours	Div.	Rapport
			%
Bell Telephone	148	8	5.40
Canadian Pacific Railway ..	241	10	4.15
Canada Cement, priv.	89	7	7.86
Dominion Coal, priv	113	7	7.07
Dominion Iron & Steel Co., ..priv	101 $\frac{3}{4}$	7	6.86
Dominion Steel Corporation.	57 $\frac{1}{2}$	4	6.96
Dominion Textile priv	100	7	7.00
Dominion Textile, ord.	69 $\frac{1}{2}$	5	7.14
Montreal Light Heat & Power	192	8	4.16
Montreal Street Railway $\frac{3}{4}$..	231	10	4.32
Quebec Railway	59	4	6.78
Richelieu & Ontario Naviga- tion Co.	123 $\frac{3}{4}$	8	6.66
Steel Co. of Canada priv....	91	7	7.69
Toronto Railway	137 $\frac{1}{4}$	8	5.83
Winnipeg Electric Ray	243	12	4.93
Banque de Montréal	240	10	4.14
Banque d'Hochelega	170	9	5.29
Banque Nationale	125	7	5.00
Banque du Commerce	215	10	4.65
Banque des Marchands	200	10	4.50
Royal Bank	225	10	4.44
Crown Reserve Mining Co ..	2.75	60	21.78

AUTOMOBILES FRANÇAISES ET AMÉRICAINES

L'année industrielle se termine et il nous a paru intéressant de faire un retour en arrière, de mesurer le chemin parcouru et de faire le bilan de la construction automobile.

Constatons d'abord et avec plaisir, que l'industrie automobile française vient encore, toujours et de loin, au premier rang, au point de vue de l'exportation, et c'est justice.

La France exporte autant d'automobiles que l'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie ensemble. Son exportation a augmenté régulièrement mais sagement, et tout fait croire que cette progression n'est pas près de s'arrêter.

Son concurrent le plus sérieux maintenant est l'Amérique. Les méthodes de travail américaines ont produit ce miracle, de faire des États-Unis, en quelque cinq ans, le deuxième pays en exportation d'automobiles du monde. Et ce n'est pas fini. Les usines américaines contruisent douze mille châssis avec la même facilité que nous en construisons douze cents. Un jour leur immense pays sera saturé, et alors qu'arrivera-t-il?

Certes, la France peut encore lutter victorieusement avec la construction américaine, qui n'est pas

toute parfaite, il s'en faut de beaucoup. Mais il y a également de la belle et bonne construction.

On est obligé de constater un fait indéniable; le constructeur américain est plus hardi, plus entreprenant que le français. Ce n'est pas un créateur, ce n'est pas un inventeur, mais un "adapteur" hors pair.

Une grande usine américaine, et elle n'est pas seule dans son cas, entretient en France un ingénieur qu'elle paye largement et qui n'a d'autre mission que de signaler à sa maison les découvertes intéressantes. Aussitôt reçues ces idées sont rapidement mises à exécution, sans tâtonnements.

Le constructeur français sort plus difficilement des chemins battus, mais il rachète cette timidité par d'autres qualités; et au demeurant, il faut bien convenir que tout naturellement, le succès rend hésitant et prudent.

La marque Untel peut tout risquer; elle n'a rien à perdre et tout à gagner en lançant quelque nouveauté sensationnelle. Berliet, Panhard, Renault, Grégoire, etc., etc. . . au contraire, ne doivent rien laisser au hasard: noblesse oblige.

Certains constructeurs américains qui ont beaucoup travaillé cette année, ont récolté des lauriers mérités. Pierre Arrow, Alco en tête ont parté la construction automobile à un degré d'achèvement satisfaisant. Mais l'Amérique semble encore dans la période de la "grosse voiture" de grande puissance et très coûteuse d'entretien, alors que l'avenir de l'industrie automobile réside surtout dans la voiture légère où la France est incontestablement passée maître. La main d'oeuvre est chère en Amérique, mais l'ouvrier américain est loin de valoir l'ouvrier français pour les qualités très spéciales qui sont requises dans la construction automobile.

Nous ne voudrions pas blesser les américains, mais nous avons vu à l'oeuvre l'ouvrier français et l'ouvrier américain, et la comparaison n'est pas possible. Les américains rachètent cette différence par d'autres qualités, mais la fabrication s'en ressent. Et c'est ainsi que nous pouvons espérer conserver encore très longtemps la suprématie sur le marché automobile, où la conscience en matière de fabrication joue un si grand rôle.

L'exportation des voitures françaises au Canada est faible, et presque insignifiante, quoiqu'elle ait un peu augmenté ces deux dernières années, elle est surpassée et de loin par l'Amérique qui a presque totalement accaparé le marché Canadien.

Cet engouement des automobilistes du pays pour la voiture américaine ne s'explique que par la proximité des usines d'Amérique, et surtout par le peu d'empressement qu'ont mis les constructeurs français à s'occuper de la vente de leurs voitures ici.

Ces raisons, dans lesquelles n'intervient en rien la qualité, sont les seules que l'on peut donner puisqu'aux États-Unis ou l'Américain est chez lui, la France vend une grosse quantité de voitures automobiles avec un formidable handicap qui est le tarif douanier — 45% ad Valorem.

Là, les constructeurs français ont fait un effort qui porte ses fruits.

S'ils avaient fait la même chose au Canada où ils n'ont que 30% de douane alors que les Américains paient 35%, ils auraient aujourd'hui un magnifique débouché car le Canadien aime et admire la voiture française.

La question de prix n'entre en effet pour rien dans la différence de vente puisqu'à qualité égale nous concurrençons l'Amérique avec un pourcentage d'au moins 20, si l'on veut bien considérer que nous vendons aux États Unis avec 45% de droits et qu'ici nous payons 5% de moins qu'eux.

Alors, que faire pour rattraper une si grande avance?

Oh! rien que de très simple, procéder comme quelques maisons françaises telles que Berliet et Grégoire; aider autant que faire se peut les agents qui s'occupent ici de la vente de leurs voitures, mettre à leur disposition un stock important de pièces de rechange afin de pouvoir suppléer à l'éloignement de l'usine, et avec de la bonne volonté de part et d'autre, la clientèle reviendra vite à la voiture française car elle sait que sa construction est supérieure et qu'à prix égal elle obtiendra une meilleure valeur.

F. MARCHAL.

Professeur du cours d'Automobile à
L'École Technique de Montréal.

Gérant des "Automobiles Françaises Limitée

* * *

Il est question de créer un service d'autobus dans la ville de Montréal, pour soulager les lignes de tramways dont le trafic est congestionné. Cette proposition, faite récemment par l'un des échevins, a des chances sérieuses d'aboutir et nos manufacturiers français pourraient faire leurs offres de service à la ville, en prévision de sa réalisation.

Nous croyons également utile d'ajouter que l'on emploie de plus en plus au Canada les camions automobiles pour les gros transports et la livraison des marchandises. Ces voitures sont déclarées entièrement satisfaisantes et circulent librement, malgré la neige qui couvre le sol; presque toutes sont de fabrication américaine.

A Toronto, le ministère des postes a mis à l'essai des fourgons automobiles pour la levée des boîtes et le transport aux gares des sacs de dépêches; tout laisse supposer que cette mesure se généralisera, sans beaucoup tarder.

Les grandes compagnies de livraison dites: "express" commencent aussi à adopter ce système.

En définitive, nous estimons que les marques françaises devraient se mettre sur les rangs et prendre leur part du mouvement qui se dessine. Nous constatons avec satisfaction que deux ou trois importantes maisons françaises font de sérieux efforts dans ce sens, mais il y a place pour beaucoup d'autres.

N. de la R.

COLIS POSTAUX

Nous avons la satisfaction d'informer nos lecteurs qu'une convention nouvelle pour le transport des colis postaux entre la France et le Canada vient d'être conclue entre les autorités de ces deux pays, pour entrer en vigueur le 1er janvier 1912.

Cette convention est accueillie avec le plus vif plaisir par notre Chambre, qui a multiplié les démarches et les instances, depuis plus de deux ans, pour la faire aboutir.

Jusqu'alors, en l'absence de tout arrangement à cet égard entre la France et le Canada, tous les colis postaux partant de France à destination du Canada passaient par l'Angleterre et étaient considérés comme étant de provenance anglaise. On leur appliquait, en conséquence, le tarif des colis postaux anglais.

Dorénavant, les colis postaux échangés entre la France et le Canada, seront transportés directement d'un pays à l'autre par la ligne Allan, subventionnée par le gouvernement canadien, et qui fait un service bi-mensuel entre les ports canadiens et le Havre. Malheureusement, les départs n'étant pas très fréquents, la livraison ne pourra être expéditive, mais elle aura au moins l'avantage d'une sensible réduction de prix sur le tarif antérieur.

Ce mode de transport pourra être employé pour les expéditions ne présentant pas d'urgence, mais il ne supprime cependant pas le système hebdomadaire actuel, qui continuera à fonctionner concurremment avec lui.

Les colis postaux partant de France sont divisés en trois catégories; ceux pesant moins de un kilogramme, ceux pesant entre 1 et 3 kilog., et ceux pesant entre 3 et 5 kilog. Le tarif actuel est de 55 centins (2 fr. 85) pour les premiers, de 95 centins (4 fr. 90) pour les seconds et de \$1.55 (7 fr. 90) pour les troisièmes.

Ce tarif subsistera pour les colis pressés, qui continueront à passer par l'Angleterre, mais il sera réduit dans les proportions suivantes pour ceux qui emprunteront la ligne directe: jusqu'à 1 kilog. 42 centins (2 fr. 15) de 1 à 3 kil. 55 (2 fr. 85) et de 3 à 5 kil. 67 centins (3 fr. 45).

Quant aux colis postaux de provenance canadienne, ayant la France pour destination, leur tarif continuera à être échelonné par livres, ainsi qu'il suit :

Poids.	Ancien tarif.	Nouveau tarif.
1 livre	40c	18c
2 livres	56c	26c
3 livres	56c	34c
4 livres	74c	42c
5 livres	82c	50c
6 livres	90c	58c
7 livres	98c	66c
8 livres	\$1.16c	74c
9 livres	\$1.24c	82c
10 livres	\$1.32c	90c
11 livres	\$1.40c	98c

Ainsi qu'on en peut juger par ces chiffres, à poids égal, un colis postal partant du Canada pour aller en France coûtera sensiblement plus cher que celui de provenance française, à destination du Canada. Mais nous avons lieu de croire que le commerce français ne souffrira pas de cette situation, car bien rares sont les produits canadiens susceptibles d'être expédiés par colis postaux, tandis que l'abaissement du prix des colis postaux français favorisera considérablement les produits français : rubans, soieries, fleurs et plumes, articles de Paris, etc. ; légers et peu volumineux dont l'exportation au Canada ne manquera pas de s'accroître.

Nous ne pouvons exprimer qu'un seul regret : c'est que les deux gouvernements n'aient pu s'entendre pour reculer à 10 kilogrammes la limite de poids des colis postaux ; nous aurions beaucoup d'avantages de cette mesure, dont nous sollicitons l'adoption mais, nonobstant, nous nous déclarons satisfaits de la nouvelle convention et nous espérons que les exportateurs français sauront profiter des avantages qu'elle leur offre.

S. D.

LES DROITS D'AUTEUR AU CANADA

Dans nos bulletins de juin et d'août 1910, nous avons exposé l'économie du projet de loi sur la protection des droits d'auteur (*Copyright Act*) au Canada, présenté au parlement canadien par l'Hon. S. Fisher, l'un des membres du précédent ministère. Nous avons également formulé nos protestations contre la loi projetée, que nous jugeons préjudiciable aux intérêts des auteurs et des éditeurs français.

Le ministère Laurier étant tombé avant d'avoir pu faire sanctionner cette mesure par le parlement, il était intéressant pour nous de connaître les intentions du nouveau gouvernement à ce sujet, mais il semble que jusqu'ici aucune décision n'ait été prise par lui.

Nous voyons dans le compte-rendu des débats parlementaires du 13 décembre dernier qu'un député de l'opposition ayant questionné le gouvernement pour connaître ses vues à cet égard, il lui fut répondu que le ministère déciderait de l'attitude à prendre dès qu'il aurait en sa possession une copie de la récente loi anglaise sur le *Copyright*.

Or, un journal anglais, le *Yorkshire Post*, nous apprend que le gouvernement impérial a invité ses colonies à légiférer dans le même sens que lui, de manière à avoir une loi uniforme pour tout l'empire. Ceci est une invite au gouvernement canadien à changer complètement son projet primitif et nous avons lieu d'espérer qu'il sera tenu compte de ce désir.

Ces nouveaux développements justifient complètement l'attitude que nous avons prise dès la première heure sur cette question. Il est permis de supposer que les remontrances du gouvernement français ont produit leur effet ; nous savons d'ailleurs, que d'autres pays européens, l'Allemagne notamment, ont joint leurs protestations aux nôtres. Nous pouvons donc espérer que la solution à intervenir sera satisfaisante pour les auteurs et éditeurs français, dont nous avons énergiquement défendu les droits.

L'ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA

Cette puissante société, plus connue sous le nom de "Dominion Commercial Travellers Association" a donné son banquet annuel à l'Hôtel Windsor, à Montréal, le 18 décembre dernier. La fête fut très-réussie, tant par le nombre que par la qualité des convives et, suivant l'usage, on entendit beaucoup de discours.

Un détail intéressant à signaler à nos lecteurs français, c'est que l'on pouvait y voir, comme hôtes d'honneur, assis à la même table et fort rapprochés les uns des autres, M. Foster, ministre du commerce dans le cabinet Borden, Sir Wilfrid Laurier, ex-premier ministre du Canada et M. Bourassa, chef et fondateur du parti nationaliste, qui, pour cette fois, avaient fait trêve à leurs divergences politiques pour glorifier, les uns et les autres, la prospérité et la richesse naissante de leur pays. Chacun d'eux, évidemment, s'attribuait les mérites de cette situation mais, en définitive, ils étaient tous d'accord pour proclamer les immenses progrès accomplis par le commerce du Canada.

A remarquer aussi que, dans l'ensemble, les industriels, manufacturiers et négociants canadiens ont violemment combattu le traité de réciprocité canado-américain, oeuvre de Sir Wilfrid Laurier et qui causa sa chute du pouvoir.

A titre documentaire, nous donnons ci-dessous un très-bref résumé du discours de Sir Wilfrid Laurier et de celui de M. Foster, le nouveau ministre du commerce.

SIR WILFRID LAURIER

Quand Sir Wilfrid se lève, la salle entière se lève avec lui, et pendant plus d'une minute les acclamations empêchent l'orateur de commencer. C'est une véritable ovation. Sir Wilfrid explique comment il se fait qu'il soit appelé à parler le deuxième; c'est que l'hon. M. Doherty est à présent à droite du président, et lui, Sir Wilfrid, a pris place à gauche.

Le meilleur ami à rencontrer, en tout temps et partout, dit l'orateur, c'est le commis voyageur. Qu'on le rencontre dans le wagon-fumoir d'un train, à l'auberge du village ou à l'hôtel de la grande ville, son accueil est toujours plaisant, il est toujours prêt à vous tendre son dernier cigare, à vous raconter sa dernière bonne histoire. L'intérêt qu'on prend à l'écouter provient sans doute de ce qu'il peut exercer d'influence dans une propagande pour la bonne cause. Reconnaissons cependant que le commis-voyageur dans ces derniers temps n'a pas toujours travaillé à la bonne cause.

Les rires de l'auditoire reçoivent cette plaisante allusion aux derniers événements politiques.

Sir Wilfrid devient sérieux. Il analyse les progrès que le Dominion a faits, dans cette dernière décade surtout, et montre le commerce avec l'étranger qui se chiffre à présent dans les \$700,000,000 par année. Même avec un changement de gouvernement, nous pouvons prévoir que nous atteindrons le million, tant a été puissant l'élan donné par la dernière administration.

Sir Wilfrid ambitionne pour le commis-voyageur un champ d'action encore plus vaste que le Dominion. "Il veut le voir disséminant les produits du pays à l'étranger, en Europe et en Asie, de manière à ce que notre pays ne soit pas devancé par l'Angleterre, les États-Unis ni l'Allemagne.

"J'exprime la somme de mes ambitions quand je dis que je voudrais voir le Canada, avant la fin de ce siècle, à la tête du commerce du monde. J'ai tellement foi en son avenir que je vous quitte en vous disant: "Await, await, the down is upon us."

L'HON. M. FOSTER

Le ministre du Commerce fait une réponse presque directe à Sir Wilfrid. Il admet que le Canada a prospéré dans la dernière décade, dans les derniers quinze ans même. Mais pouvait-il en être autrement, après la soigneuse préparation que l'administration conservatrice avait faite dans la série d'années antérieures?

L'orateur admire le progrès du pays, et loue les ambitions de Sir Wilfrid. Lui aussi, il désire voir grandir notre commerce; mais il est d'avis qu'avant de le porter à l'étranger, nous devrions le développer à

l'intérieur de notre pays, et que pour des années à venir le développement du commerce inter-provincial est ce qui doit être l'objet des gouvernements, quels qu'ils soient.

Et pour augmenter ce commerce entre l'est et l'ouest du Dominion, entre le sud et les vastes territoires que nous venons d'ouvrir au nord, nos efforts doivent porter sur la construction de nos voies de transports sur terre et par eau.

Mais ce n'est pas tout. Le devoir de nos gouvernants n'est pas limité aux soins de la partie matérielle du commerce par la réglementation du tarif, et par la mise à la disposition des producteurs de tous les avantages économiques possibles.

Et en cela, l'Association des Commis-Voyageurs peut rendre d'immenses services au gouvernement, en lui indiquant dans quel sens doivent se faire les améliorations.

* * *

En l'absence de notre président, M. J. Obalski, vice-président, a représenté notre Chambre à ce banquet. Nous nous faisons un plaisir de remercier chaleureusement l'Association des Voyageurs de Commerce du Canada des égards et des marques de sympathie qu'elle a témoignés à notre Chambre, en la personne de M. Obalski et nous la félicitons bien cordialement de son succès.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 30 décembre 1911.

La période des fêtes a absolument éteint tout intérêt politique dans la capitale; les ministres se sont envolés et quelques-uns seulement restent ici pour faire marcher la machine gouvernementale; mais ils se remplacent à tour de rôle et on ne peut pas s'attendre qu'avec ces allées et venues il se fasse un travail bien suivi.

D'ailleurs, il faut tenir compte du fait que nos gouvernants ne sont pas encore en selle, la plupart ne sont pas encore installés définitivement et c'est déjà bien beau de leur part qu'ils aient réussi, avant le premier janvier, à nettoyer l'ardoise, c'est-à-dire à mettre en ordre tout ce que l'ancien gouvernement avait laissé en suspens, à faire passer les crédits déjà inscrits au budget, et à liquider la situation qui leur avait été remise.

C'est maintenant fait et avec la nouvelle année le Canada va ouvrir une page toute blanche où tout le monde souhaite qu'il ne s'inscrive que des actions louables et profitables, propres à rehausser l'honneur du Canada et à maintenir le haut crédit dont il jouit dans le monde.

* * *

Les élections du 21 septembre dernier avaient fait naître, à l'étranger en particulier, un doute sérieux sur

l'état des relations du Canada et des États-Unis et sur les dispositions réciproques des deux pays et de leurs deux gouvernements l'un envers l'autre. Certaines déclarations "pré" et "post" électorales étaient de nature à faire croire, qu'il pouvait subsister un malentendu et pour ces raisons il est très heureux que le premier ministre, l'hon. M. Borden ait profité de la première occasion qui s'est offerte à lui pour s'expliquer franchement avec nos bons voisins.

Il avait été invité au dîner du Club Canadien à New-York et là, en présence du président Taft, il a parfaitement éclairci la position. Il a nettement posé la question, de façon à faire disparaître toute ambiguïté et magistralement affirmé que le Canada, loin d'hésiter au carrefour, comme avaient pu le croire quelques Yankees ambitieux, sait parfaitement ce qu'il veut et, une fois sa décision prise, sait accomplir son devoir avec netteté et discernement.

Ici au Canada les déclarations d'amitié envers les États-Unis sont aussi superflues que celles de loyauté envers la Grande-Bretagne. Le verdict populaire de septembre, même dans Ontario, n'a jamais été une déclaration d'hostilité envers les États-Unis. Ce verdict était, d'après les termes mêmes dont s'est servi M. Borden, "la déclaration du peuple canadien qu'il est déterminé à rester indépendant."

Le Canada n'a que de l'amitié pour les États-Unis, les Canadiens sont en relations constantes d'affaires avec leurs voisins, ils ont des parents ou des amis qui habitent les États-Unis absolument comme des milliers d'Américains ont des parents ou des amis qui sont venus demeurer au Canada.

Il peut naturellement exister des différences d'opinion quant à la meilleure manière d'affermir ces relations, mais on ne peut pas nier que le peuple du Canada désire vivre dans les termes les plus amicaux possibles avec ses voisins des États-Unis.

Pour ce qui est des libéraux, il est bon que tout le monde sache que le premier ministre du Canada a parlé, non seulement comme chef d'un parti victorieux, mais au nom du peuple tout entier, en affirmant les sentiments cordiaux de tout le Canada envers les États-Unis.

* * *

Le mois était aux banquets d'ailleurs et puisque la question commerciale est celle qui doit monopoliser notre attention, nous ne pouvons pas passer sous silence l'important banquet des Voyageurs de Commerce tenu le 19 décembre dernier à Montréal, où les chefs des deux partis ont réaffirmé leur programme économique et indiqué publiquement la ligne de clivage qui distingue la doctrine économique libérale, de la doctrine conservatrice.

Cette réaffirmation a une importance capitale si l'on tient compte que les distinctions économiques sont

réellement les seules dont il vaut la peine de tenir compte pour bien comprendre la politique canadienne.

Le chef du parti libéral Sir W. Laurier a insisté pour que les Canadiens profitent de toutes les occasions possibles pour édifier un grand commerce extérieur.

L'hon. G. E. Foster, ministre du Commerce et de l'industrie et doyen du gouvernement conservateur a soutenu que le commerce interprovincial est préférable au commerce étranger.

Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, voici les propres termes dont ils se sont servis :

SIR W. LAURIER: "Quand je suis au Canada, j'y vois des commis-voyageurs d'Europe, d'Allemagne, de France et de Grande-Bretagne; mais quand j'ai voyagé en Europe, je ne me rappelle pas avoir jamais rencontré un commis-voyageur du Canada. Je ne vous demande pas de porter la guerre en Afrique, mais je vous demande de porter le commerce canadien dans les pays qui nous ouvrent leur marché."

HON. G. E. FOSTER: "Si bruyants que soient les éloges que mérite notre commerce avec les nations de l'autre côté de la frontière ou de l'autre côté des mers, c'est ici, chez nous, que doit se faire l'entrecchange de nos divers produits."

Voilà la situation bien tranchée :

Les libéraux sont partisans de la liberté plus grande du commerce, de l'accroissement du commerce avec le monde entier, de la construction de la richesse canadienne au moyen de l'échange des produits du pays pour l'argent de l'étranger.

Les conservateurs préfèrent une politique plus resserrée, plus intime, moins hasardeuse peut-être, qui tend à la modération du commerce extérieur et aspire au grossissement d'un commerce local.

Naturellement, le problème ainsi posé est très concret et suit des lignes inflexibles, un peu doctrinaires. Ni l'une ni l'autre des deux politiques ne peut être absolument la vraie solution de l'avenir.

Il doit y en avoir une autre; il doit y avoir moyen de réunir les avantages de la liberté et ceux de la restriction du commerce. Le ministre actuel des finances est un ancien libéral, il a été élevé à l'école économique de Sir W. Laurier et il a abandonné celle-ci pour souscrire à celle de l'hon. M. Foster. Au titre de cette double éducation économique il doit être l'homme à fondre les deux systèmes et c'est ce que l'on doit souhaiter pour le Canada. La protection est essentielle au développement d'un pays, les restrictions protectrices assurent et soutiennent ses débuts; mais plus tard le commerce extérieur lui est aussi utile que l'air est indispensable à l'enfant dont on veut faire un robuste athlète. Et puis, le Canada n'est pas encore assez riche pour se passer d'emprunts. Pour payer les intérêts de ces emprunts, il faut envoyer soit des produits,

soit de l'argent aux créanciers. Tout le monde admettra qu'il vaut mieux leur expédier du blé et du fromage que de lui envoyer de l'or ou de l'argent. Il faut absolument un peu de l'un et un peu de l'autre et c'est évidemment ce qui attend le Canada. L'honorable W. White dont nous parlions il y a un instant, a la partie belle entre ces deux extrêmes. L'impression qu'il a créée en Chambre pour son début a été excellente: c'est un homme "de peu de mots", ne paraissant pas s'embarrasser dans les traditions, ni se perdre dans les précédents, ou de rabachage d'opinions antérieurement émises, de déclarations antérieures ressuscitées, ni d'approbations enterrées. Il arrive aux affaires comme un homme nouveau et le monde économique canadien est prêt à lui faire l'avance de tout le crédit nécessaire pour donner aux questions anciennes une solution nouvelle.

* * *

La Chambre rentre le 9 janvier prochain.

La discussion du discours du trône a permis d'en élaguer les fioritures.

Le programme de la session s'est simplifié et suivant toutes les apparences se résume à trois mesures.

Les autres viendront plus tard.

Pour le moment le Cabinet va s'en tenir à la réalisation de trois projets.

Création de la Commission permanente du Tarif.

Assistance à l'agriculture par la création d'écoles agricoles nouvelles.

Subventionnement des routes nationales et interprovinciales.

En voilà suffisamment pour une première fois et de quoi nous mener jusqu'à la fin d'avril époque où se clôra probablement la première session du nouveau Parlement.

O. Rideau.

LA REPRESENTATION du CANADA EN FRANCE

Certains journaux canadiens ont récemment proposé d'apporter des modifications à la représentation du Canada en France, dans un but d'économies à réaliser, soit par la suppression de certains bureaux, soit en fusionnant plusieurs services.

Sans vouloir nous immiscer dans le côté politique de la question, nous nous permettrons de l'apprécier au point de vue purement économique.

Nous estimons que, loin de chercher à réaliser des économies, le gouvernement canadien aurait tout intérêt à augmenter sa représentation en France en créant de nouveaux agents commerciaux dans les grands centres de consommation et de production, tels que Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, etc., et nous avons la certi-

tude que l'exportation des produits canadiens en France augmenterait ainsi dans de notables proportions.

Nous ne sommes, d'ailleurs, pas seuls à penser ainsi. Un quotidien de Montréal, la "Patrie", traitant le même sujet, a publié récemment l'article suivant, aux conclusions duquel nous nous rallions entièrement:

"Ainsi que la "Patrie" a plusieurs fois eu l'occasion de le dire, le commissariat canadien ne rendra de services au Canada que si les envoyés de notre pays sont bien vus du gouvernement de la République française et si nous avons à Paris une organisation de premier ordre.

"Nous ne pouvons croire que le gouvernement Borden songe à réduire les dépenses du commissariat à Paris.

"Au contraire, il faudrait les augmenter, avoir de nouveaux officiers et les mieux rétribuer.

"Le Canada pourrait augmenter considérablement ses échanges avec la France, s'il avait des agents commerciaux dans toutes les principales villes de notre ancienne mère-patrie. Ces agents feraient de la propagande et se rendraient compte des produits que nous pourrions avec avantage placer sur les marchés français, ainsi que des articles que nous pourrions en retour importer de l'autre côté.

"Une campagne de cette nature, poursuivie avec intelligence et esprit de suite, produirait des résultats étonnants.

"Le premier résultat serait de rendre possible l'établissement d'un service océanique régulier de première classe entre les ports canadiens et les ports français.

"Comment songer à faire voyager des navires entre la France et le Canada si l'on ne prend pas les moyens de leur fournir des cargaisons aussi bien pour l'aller que pour le retour?

"Le chiffre de nos échanges avec la France est encore insignifiant. Quelques mois d'un travail actif par des agents habiles suffiraient pour créer un mouvement commercial important entre les deux pays.

"Il est même surprenant que les Chambres de Commerce n'aient pas encore réussi à convaincre les membres du gouvernement du Canada de l'urgence d'améliorer nos relations commerciales avec la France.

"Croit-on que la Compagnie Générale Transatlantique, qui a établi des services sur toutes les mers, se ferait tirer l'oreille pour envoyer ses vaisseaux à Québec et à Montréal si les gouvernants prenaient les moyens de développer le trafic entre la France et notre pays?

"Le cabinet Borden fera-t-il mieux que ses prédécesseurs?

"Une belle occasion s'offre en ce moment à lui. Espérons qu'il saura en profiter."

CA ET LA

Une compagnie vient de se constituer à St. John, (Nouveau-Brunswick), avec un capital de cent mille dollars pour l'exploitation d'une fabrique de sardines en boîte. Jusqu'ici, les sardines pêchées sur les côtes du Nouveau-Brunswick étaient vendues aux manufacturiers des États-Unis, principalement dans l'État du Maine.

Pendant la dernière saison de pêche, il est entré pour une valeur de \$16,000 de sardines dans le port de St. John.

Il est à supposer que cette nouvelle manufacture produira des sardines à bon marché, comme il s'en vend déjà au Canada. Ces sardines ne font aucune concurrence à la succulente sardine française, mais ce sont les sardines norvégiennes, espagnoles, portugaises et même japonaises qui s'efforcent de supplanter les nôtres.

* * *

Une loi du gouvernement canadien, qui date de 1908, permet à tout canadien ayant pris part à la guerre du Transvaal de choisir un lot dans les terres du Nord-Ouest, qui devient sa propriété. Jusqu'ici, il a été accordé par le ministère de la Milice 7,221 autorisations à cette fin, mais il n'y a que 5,770 détenteurs de ces certificats qui aient fait connaître leur choix. Les certificats des retardataires seront annulés à la fin de l'année. On remarque chez ces anciens soldats très-peu d'inclination à cultiver leurs terres; la plupart d'entr'eux s'empressent de les vendre aux spéculateurs.

* * *

La Cie du Pacifique Canadien a commandé tout récemment, à The Western Steel and Foundry Co. de Chicago, mille wagons à marchandises, à cadres d'aciers, d'une capacité de 36,000 kilogrammes. Une autre commande pour 3,500 autres wagons du même genre a également été donnée par la même compagnie, à d'autres constructeurs.

* * *

Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs l'existence de trois distilleries de betteraves où l'on fabrique du sucre, dont deux situées dans la province d'Ontario et une dans la province d'Alberta. Deux autres usines viennent d'être installées récemment l'une à Chatham (Ontario) pouvant travailler 1,000 tonnes par jour et l'autre dans l'Alberta.

On vient aussi de lancer un ballon d'essai dans la Province de Québec; il paraît qu'une première sucrerie y serait fondée et fonctionnerait en 1912.

Un syndicat de capitalistes canadiens doit lancer une affaire très-considérable, comme culture et comme distillation de la betterave, de manière à fournir au Canada tout le sucre dont il a besoin.

Jusqu'ici, ce projet nous semble être uniquement sur le papier; il est à craindre que sa réalisation ne soit différée.

* * *

Une nouvelle communication du Commissaire du recensement opéré au Canada en juin 1910 modifie quelque peu les chiffres originaires. La population totale du Canada s'élèverait à 7,192,338 habitants, soit une augmentation de 1,821,023 pendant la dernière décade.

Cette population comprend 3,805,350 individus du sexe masculin et 3,316,937 du sexe féminin (les chiffres pour la région du Yukon n'étant pas encore connus), soit environ 500,000 personnes du sexe masculin de plus que du sexe féminin. Cette différence s'explique facilement dans un jeune pays où de nombreux immigrants attendent, soit pour se marier, soit pour faire venir leurs femmes auprès d'eux, que la fortune ait commencé à leur sourire.

On constate également une très-grande disproportion entre les circonscriptions électorales, la plus peuplée ayant 170,978 habitants et la moins habitée n'ayant que 10,051 habitants.

* * *

Le département de l'intérieur publie les statistiques de l'immigration pour cette année. Le total est de 351,595 contre 311,084 en 1910. Jusqu'au mois de décembre, le total est 339,714. L'immigration anglaise a été de 141,835 comparée à 123,013 en 1910. L'immigration américaine s'est augmentée de quatre mille, et donne un total de 125,390, jusqu'au mois de décembre. L'immigration européenne a augmenté de 6,000 formant un total de 72,478.

* * *

Dans un article intitulé "La Librairie Française au Canada" et publié dans notre bulletin d'avril 1911, nous avons écrit ceci: A vraiment dire, il n'existe pas de bibliothèques publiques dans le Canada français, mais seulement des embryons de bibliothèques, dont le plus important ne dépasse guère 50,000 volumes, sur lesquels environ 10,000 sont en français...."

M. P. B. de Crèvecoeur, le très distingué bibliothécaire de l'Institut Fraser nous informe que la bibliothèque de cette institution possède environ 60,000 volumes, dont près d'un tiers en français et il estime que le qualificatif "embryon" ne devrait pas lui être appliqué.

C'est précisément de l'Institut Fraser que nous entendions parler comme de la plus importante agglomération de livres français au Canada; nous croyions qu'elle avait 50,000 volumes, nous apprenons qu'elle est riche de 60,000; nous lui supposions une dizaine de milliers de livres français et l'on nous dit qu'elle en possède près de 20,000. Tant mieux!

La compagnie du chemin de fer du Grand Tronc a commandé vingt-cinq locomotives à la "Canadian Locomotive Company of Kingston; elles seront du type le plus moderne et devront entrer en service en mai 1912.

* * *

Un assez sérieux malaise est ressenti parmi les fermiers de l'ouest canadien. D'abord, leur récolte de blé ne fut pas aussi abondante qu'on l'espérait; ensuite, la qualité du grain est inférieure, en raison des conditions climatiques défavorables; enfin, ils éprouvent de grandes difficultés à le faire transporter, à cause de l'insuffisance des wagons mis à leur disposition.

Les compagnies de chemin de fer avaient en réserve la quantité de wagons nécessaire pour assurer ce transport, lorsque la grève des mineurs ayant pris fin, elles durent envoyer en toute hâte leur matériel aux mines, dans le but de ravitailler d'urgence toutes les industries qui manquaient de combustible, si bien que le nombre de wagons consacré au transport du blé est absolument insuffisant.

Les fermiers souffrent de cette situation. la plupart d'entr'eux ont des billets à payer en novembre ou décembre, époque à laquelle ils comptent avoir encaissé le prix de leurs récoltes, mais cette année leur blé est encore chez eux à la date des échéances et ils sont incapables de faire face à leurs engagements. Cette situation a, d'ailleurs, une répercussion dans les banques et dans tout le monde financier du Canada.

* * *

Quoique le froid ait atteint 35 degrés centigrades à Winnipeg la Compagnie des tramways a refusé de chauffer ses voitures. Le Conseil municipal étudie les moyens de l'y contraindre mais, dès maintenant, les voyageurs ont décidé de refuser de payer dans toute voiture non chauffée.

* * *

On annonce la construction de deux immenses fabriques de pulpe dans la région du Lac Saint-Jean, l'une sur la rivière Péribonka, l'autre sur la rivière Mistassini; un chemin de fer serait construit pour le transport de leurs produits à la baie des Ha! Ha!

On prétend que vingt millions de dollars seront consacrés à cette entreprise et l'on ajoute que des capitalistes français fourniraient la plus grande partie de cet énorme capital.

* * *

Voici un autre indice de l'accroissement de la Ville de Montréal. En 1892, la voie ferrée de la Compagnie des Tramways avait une longueur de douze milles et demi; elle atteint aujourd'hui 145 milles.

L'année dernière, cette compagnie a transporté, dans 700 voitures, 118,268,080 voyageurs payants et un peu plus de vingt millions de voyageurs jouissant de la gratuité: policemen, facteurs, etc.

NOTRE BIBLIOTHEQUE

Depuis, l'année dernière, notre bibliothèque s'est augmentée de cinquante publications, journaux, revues ou bulletins, qui, venant s'ajouter aux deux cent cinquante autres que nous recevions déjà, forment un total de trois cents publications, les une quotidiennes, les autres hebdomadaires, bi-hebdomadaires, mensuelles, bi-mensuelles, etc.; que nous tenons à la disposition de toute personne désirant les consulter à nos bureaux. En voici la nomenclature:

- Annales Diplomatiques et Consulaires (Revue Bimensuelle des Questions Extérieures).
- Annales du Commerce Extérieur.
- Annuaire de l'Association des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.
- Annales du Commerce Didot-Bottin (Paris, Départements, Etranger).
- Annuaire du Commerce Extérieur Français.
- Annuaire des Membres du Syndicat des Exportateurs (Commerce et Industries d'Exportation).
- Annuaire du Syndicat Général des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools.
- Art et Industrie.
- Bibliographie de la France.
- Le Bois.
- Bois et Charbons et Moniteur des Scieries.
- La Brosserie Française et Etrangère, la Tabletterie, la Maroquinerie.
- Bulletin Commercial Suisse.
- Bulletin de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce de Paris (École Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie).
- Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce de Montpellier.
- Bulletin de la Chambre de Commerce Russe de Paris.
- Bulletin de la Cie Générale Transatlantique.
- Bulletin de "La Canadienne".
- Bulletin Commercial et Industriel Suisse.
- Bulletin de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.
- Bulletin Hebdomadaire des Finances, de l'Industrie et du Commerce de Russie.
- Bulletin de la Chambre Syndicale des Tissus et Nouveautés de France.
- Bulletin de la Mission Laïque Française.
- Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Bordeaux.
- Bulletin de la Société de Géographie "La Géographie."
- Bulletin trimestriel du Crédit du commerce.
- Bulletin de la Société d'Encouragement pour le Commerce français d'Exportation.
- Bulletin de l'Union de l'Association des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures de Commerce de Paris.

Bulletin de l'Union des Employés de Commerce, de Commission et d'Exportation.

Bulletin de l'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures de Commerce de Paris.

Bulletin du Commerce de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.

Bulletin du Ministère Italien des Affaires Etrangères.

Bulletin du Musée Commercial de Rouen.

Bulletin International des Douanes.

Bulletin Mensuel de l'Association des Anciens Elèves de l'École des Hautes Etudes Commerciales.

Bulletin Mensuel de l'Association, des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures de Commerce et d'Industrie de Rouen.

Bulletin Mensuel de la Chambre de Commerce d'Exportation.

Bulletin Mensuel de la Chambre Syndicale des Produits Chimiques.

Bulletin Mensuel de l'Office du Gouvernement Tunisien.

Bulletin Mensuel de la Société de Géographie Commerciale de Paris.

Bulletin Mensuel du Comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la France.

Bulletin Mensuel du Syndicat des Produits Alimentaires en Gros et de l'Union des Syndicats d'Alimentation en Gros de France.

Bulletin officiel de la Chambre de Commerce Argentine en France.

Bulletin Officiel du Ministère du Commerce de Hollande.

Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle et Commerciale.

Bulletin Officiel du Comité Français des Expositions à l'Etranger.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour le Commerce Français d'Exportation.

Canadian Patent Office Record.

Canadian Municipal Journal (The)

Canada.

Chambre Syndicale des Fabricants et des Constructeurs de Matériel pour Chemins de Fer et Tramsways.

Chambres de Commerce Françaises à l'étranger.

(Publications des Chambres de:)

Alexandrie, Anvers, Annam, Athènes, Barcelone, British Chamber of Commerce (de Paris), Bruxelles, (Chambre Française de Commerce et d'Industrie, Chambre de Commerce Française), Buenos-Ayres, Charleroi, Constantinople, Genève, Haïti, la Havane, le Caire, Liège, Lisbonne, Londres, Liverpool, Madrid, Malaga Melbourne, Mexico, Milan, Mons, Montevideo, Montréal, Namur et Luxembourg, Naples, New-York, Rio-de-Janeiro, Rome, Rosario, Saint-Louis, Saguenay, Saint-Petersbourg, Santiago,

Smyrne, Sydney, Valence, Victoria, British Columbia Board of Trade.

Chambre de Commerce de France et des Colonies Françaises.

(Publications des Chambres de:)

Alger, Angers, Angoulême, Annam, Armentières, Amiens, Beauvais, Béziers, Bône, Boulogne-sur-Mer, Brest, Bourg, Cambodge, Cambrai, Cahors, Castres, Carcassonne, Cette, Chambéry, Châlon-sur-Saône, Charleville, Cherbourg et Valognes, Cholet, Cognac, Corbeil, Dieppe, Dijon, Douai, Dunkerque, Epinal, Flers, Grenoble, Hanoi, Honfleur, La Roche-sur-Yon, La Rochelle, Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Mâcon, Marseille, Mazamet, Meurthe et Moselle, Montpellier, Mostaganem, Nantes, Nancy, Nevers, Nice, Nîmes, Nouméa, Orléans, Oran, Papeete, (Taïti), Paris, Perpignan, Philippeville, Reims, La Réunion, Rodez, Roubaix, Rouën, Saïgon, Sedan, Saint-Etienne, Tananarive, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Tunis, Valence-sur-Drôme, Vienne.

Chambre de Commerce des Négociants-Commissionnaires et du Commerce Extérieur (Bulletin Mensuel).

Chronique de la Presse.

Chronique de la Société des Gens de Lettres.

Circulaire Commerciale Hebdomadaire de la Maison "Les Fils de Louis Giraud" (Marseille).

Circulaire Commerciale Hebdomadaire de Maurice Duclos.

La Clinique Colonia Commercial America Commerce et Industrie.

Comité Central des Armateurs de France (Circulaires).

Comité Central des Chambres Syndicales (Union des Syndicats Professionnels).

Le Commerce International.

Compagnie des Messageries Maritimes.

La Conserve Alimentaire.

Courrier Maritime de France.

Le Cultivateur Français.

Daily Consular and Trade Reports (Washington).

Le "De Dion-Bouton" (Journal Industriel Hebdomadaire).

La Dépêche (de Toulouse).

L'Economiste Européen.

L'Edilité Technique.

L'Expansion Commerciale, (Journal du Commerce Maritime et des Colonies).

Echo du Commerce de Marseille.

Echo de l'Exportation.

L'Echo Forestier.

L'Eclair.

L'Economiste Européen.

L'Epicier Suisse.

- Etudes Economiques et Financières.
 L'Expansion Coloniale, (Bulletin de l'Institut Colonial Marseillais).
 L'Exportateur, (Bulletin Mensuel du Syndicat des Exportateurs).
 L'Exportation de Marseille et de la Provence.
 La France Coloniale.
 France-Amérique.
 Fédération des Industriels et des Commerçants Français (Bulletin Mensuel).
 Feuille Vinicole de la Gironde.
 La Gazette Commerciale et le Moniteur Commercial Réunis.
 La Gazette du Crédit.
 La Gazette Mobilière.
 Guide Franco-Américain.
 La Halle aux Cuirs.
 L'Horloger.
 L'Industrie et le Commerce de Reims et de la Circonscription.
 Journal d'Agriculture et d'Horticulture, (Québec).
 Le Journal.
 Le Journal des Blanchisseurs de France.
 Journal de la Bonneterie Française, (Organe de l'Union des Chambres Syndicales de Paris, de Troyes et du Syndicat de Roanne).
 Journal du Commerce et de l'Industrie (Genève).
 Journal de la Meunerie, (Organe officiel de l'Ecole de Meunerie et de Boulangerie).
 Le Journal des Chambres de Commerce Françaises, des Chambres Consultatives et des Chambres Syndicales).
 Journal des Papetiers. (Bulletin officiel de la Chambre Syndicale du Papier et des Industries qui le transforment).
 Journal des Transports.
 Journal du Commerce des Bois.
 La Laiterie.
 La ligue Maritimee.
 Le Lloyd Français.
 Liqueurs et Tabacs, (Montréal).
 Lois et Sports.
 La Loire Navigable.
 La Machine Moderne.
 Le Marché.
 Le Marché des Cuirs.
 Le Marché Français.
 Mémorial de la Librairie Française.
 Mercuria
 Mon Bureau.
 Le Moniteur de la Bijouterie et de l'Horlogerie.
 Le Moniteur du Commerce.
 Le Moniteur de Cognac Economique et Commercial.
 Le Moniteur de la Papeterie Française et de l'Industrie du papier, (Organe Officiel de l'Union des Fabricants de Papier de France).
 Le Moniteur des Tirages Financiers.
 Le Moniteur des Travaux Publics, (Organe de l'Union et des Fédérations des Chambres Syndicales de France).
 Moniteur Général de la Quincaillerie et de l'Outillage de la Petite Métallurgie Française et Etrangère.
 Moniteur Industriel, Economique, Commercial et Financier.
 Moniteur Maritime, Industriel, Commercial et Financier, (Organe Mensuel du Syndicat Maritime de France).
 Moniteur Officiel du Commerce.
 Le Moniteur des Scieries.
 L'Opinion.
 Le Parlement et l'Opinion.
 La Papeterie.
 La Parfumerie Moderne.
 Paris-Canada, (Organe Bi-mensuel des Intérêts canadiens et français).
 Le Phare, (de Nantes).
 Pharmaceutical.
 Le Petit Epicier Français.
 Le Prix Courant (Montréal).
 La Production contemporaine en France et à l'étranger.
 La Quinzaine Coloniale.
 Questions diplomatiques et coloniales.
 Rapports Commerciaux des Agents diplomatiques et Consulaires de France, (Suppléments au Moniteur Officiel du Commerce).
 Recueil spécial des Producteurs Industriels et Commerciaux.
 Recueil de Chimie Commerciale.
 La Réforme Economique.
 La Renaissance Economique.
 Revue Economique Canadienne.
 La Revue du Canada.
 Revue Financière des Deux Mondes.
 Revue Générale, Industrielle Economique, Commerciale et Agricole.
 Revue Générale de Céramique, Verrerie, Chauffage-rie.
 Revue Internationale des Nouveautés Industrielles et Commerciales.
 Revue Bibliographique Universelle.
 Revue Internationale des Industries du Caoutchouc, Celluloïd, Liège et Amiante.
 La Revue du Notariat.
 Revue de Pharmacologie Médicale.
 La Revue Vinicole.
 Revue des Produits Chimiques.
 Revue des Vins et Liqueurs, (Produits Alimentaires pour l'Exportation).
 Revue Economique de Bordeaux, (Publiée par la Société d'Economie Politique).

Revue Générale des Matières Colorantes et de leurs Applications aux Textiles.

La Semaine Commerciale, (Québec).

La Semaine Politique et Littéraire.

Le Siècle.

La Situation Économique et Financière.

Syndicat National du Commerce en Gros des Vins, Spiritueux et Liqueurs de France.

Le Tabac.

Le Temps.

Le Travail National, (Organe de L'Association de l'Industrie et de l'Agriculture Française).

Union des Chambres de Commerce Françaises à l'Étranger, aux Colonies et aux Pays de Protectorat.

L'Union Nationale du Commerce et de l'Industrie, (Organe Hebdomadaire des Chambres Syndicales).

L'Union des Syndicats de France, (Bulletin Officiel du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie).

Weekly Report, (Department of Trade and Commerce), Ottawa.

Year Book of the Syracuse Chamber of Commerce.

— o —

**TABLEAU COMPARATIF DES DISTANCES,
DES MONNAIES, DES POIDS ET MESURES
EN USAGE EN FRANCE ET
AU CANADA**

— — —

Mesures de volume.

FRANCE

1 mètre cube : 1,30802 yard cube ; 35,3165 pieds cubes.
L'unité est le mètre cube, c'est un solide de la forme d'un dé à jouer ayant 1 mètre de chaque côté.

CANADA

1 pied cube : 0.03428 mètre cube.
L'unité est le yard cube : 0 m. 643132 cube.
1,728 pouces cubes font 1 pied cube.
27 pieds cubes font 1 yard cube.
40 pieds cubes forment 1 tonne, l'unité d'évaluation pour les chargements maritimes.

Poids.

FRANCE

1 gramme : 15.432349 grains Troy ; 0.643015 pennyweight.

1 kilogramme : 2.679227 livres Troy ; 2,204.621 livres avoirdupois.

1 quintal (100 kilos) : 220 livres 46.

1 tonne (1,000 kilos) : 2,204 livres 60.

L'unité est le gramme, c'est le poids, dans le vide, d'un centimètre cube d'eau distillée à une température de 4 degrés centigrades au-dessus de zéro.

CANADA

Livre avoirdupois, mesure de poids pour peser toutes les matières, excepté les pierres précieuses, les métaux, les liquides et les prescriptions médicales.

1 once : 28 grammes 3495.

1 livre : 0 kilo 45359.

100 livres : 45 kilos 359.

1 tonne : 1,016 kilos 0475.

L'unité est la livre Troy. Un pouce d'eau distillée à 62 degrés Fahrenheit et 30 pouces de pression barométrique pèse 252 grains 458 dont 5,760 font la livre Troy, et 7,000 la livre avoirdupois.

Avoirdupois.—16 drachmes font 1 once ; 16 onces font 1 livre ; 28 livres font $\frac{1}{4}$ quintal, 112 livres font 1 hundredweight ; 20 hundredweights font 1 tonne.

Poids Troy.—Usité pour les pierres précieuses et les métaux. 24 grains font 1 pennyweight (denier de poids) ; 20 pennyweights font 1 once ; 12 onces font 1 livre, soit en grammes, 373,2419.

Poids de joaillerie.—L'once de diamants se divise en $15\frac{1}{2}$ carats, 6 carats font 19 grains. Pour les pierres précieuses le carat se divise en 4 grains ou $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$ et $\frac{1}{16}$ de carat. Un carat : 3.1683 grains de Troy, un carat : 0.205302 grammes.

Poids pharmaceutiques.—Employés dans les formules, mais non dans le commerce des médicaments. Mesures des solides : 20 grains font 1 scrupule ; 3 scrupules font 1 drachme ; 8 drachmes font 1 once ; 12 onces font 1 livre. Mesures des liquides : 60 gouttes font 1 drachme fluide ; 8 drachmes fluides font 1 once fluide.

Rapport des deux sortes de poids.—700 grains Troy : 1 livre avoirdupois ; 175 livres Troy : 144 livres avoirdupois ; 175 onces Troy : 192 onces avoirdupois ; 437 $\frac{1}{2}$ grains Troy : 1 once avoirdupois. Le poids livre Troy étalon déposé à l'Hôtel des Monnaies à Philadelphie équivaut à 22.694377 pouces cubes. La livre avoirdupois étalon : 27,7015 pouces cubes d'eau.

Mesures de capacité.

(Ne pas confondre les mots anglais avec les mots français : "pint" veut dire "chopine" ; "quart" veut dire "pinte.")

FRANCE

1 centilitre : pint. 0181.

1 litre : 0 quart 9081.

1 hectolitre : 2 bushels 8379.

L'unité principale pour mesurer les matières sèches est le litre, c'est la contenance d'un décimètre cube.

CANADA

1 pint : 0 litre 56793.

1 quart : 1 litre 13586.

1 bushel : 36 litres 34766.

L'unité principale pour mesurer les liquides et les matières sèches est le litre, c'est la contenance d'un décimètre cube.

2 gallons forment 1 peck.

4 pecks forment 1 bushel ou boisseau.

Le charbon de terre, les pommes de terre, les pommes et toutes sortes de fruits sont évalués à mesure comble.

Le bushel normal a 18 pouces $\frac{1}{2}$ de diamètre intérieur et 8 pouces $\frac{1}{2}$ de profondeur.

Monnaies.**FRANCE**

L'unité principale est le franc. Le franc est une pièce d'argent du poids de 5 grammes dont 835 millièmes d'argent fin et 165 millièmes de cuivre.

CANADA

L'unité principale est le dollar. La monnaie d'or est la seule monnaie légale. La monnaie d'argent ne circule que comme appoint. La loi canadienne établit en fait entre l'or et l'argent un rapport de valeur comme 14.89 est à 1.

La pièce de \$20, comme l'aigle des États-Unis, contient 258 grains d'or fin. Ses multiples et sous-multiples sont en proportion. Le dollar d'argent contient 412½ grains, les autres monnaies d'argent sont en proportion.

NECROLOGIE

Un grand ami de la France, de sa littérature, de ses idées, vient de disparaître. M. Leigh R. Gregor, Professeur de Langues Modernes à l'Université McGill, de Montréal, est décédé le 31 décembre, dans l'Arizona, où son médecin l'avait envoyé, espérant que ce climat lui serait propice.

Né au Canada, le Dr Gregor avait fait ses études à Charlottetown et à Montréal, mais il les avait complétées à Heidelberg et à Paris. Il possédait admirablement notre langue qu'il aimait beaucoup et il contribua puissamment à sa diffusion parmi ses compatriotes et ses élèves.

Il fut un champion de la culture française au Canada et exerçait à sa mort les fonctions de vice-président de l'Alliance Française; il était de toutes les fêtes françaises et entretenait d'amicales relations avec beaucoup des nôtres.

Nous exprimons à sa famille et à l'Université McGill nos regrets bien sincères et nos très-vives sympathies.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

M. A. F. Revol, notre président, Conseiller du Commerce Extérieur, a donné une réception à l'Office National du Commerce Extérieur, à Paris, le 14 décembre dernier. Il a également assisté à l'assemblée générale de l'Union des Chambres de Commerce Françaises à l'Étranger, présidée par le ministre du Commerce.

Notre président a dû quitter la France le 30 décembre; il sera de retour parmi nous dans quelques jours.

* * *

M. G. Husson, trésorier de notre Chambre, Directeur de the Franco-American Automobile Co. vient de partir en France. Son absence durera environ deux mois.

* * *

M. J. R. Genin, notre ancien vice-président, doit partir également pour la France dans les premiers jours de janvier.

Le gouvernement canadien vient d'émettre de nouveaux timbres à l'effigie de Georges V; jusqu'ici, il n'y a en circulation que des timbres de un centin et de deux centins mais le reste de la série sera bientôt en vente. Avis aux philatélistes.

* * *

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Rodolphe Forget, l'un des financiers les plus en vue de Montréal a été, à l'occasion du nouvel an, anobli par le gouvernement anglais et portera, désormais, le titre de Sir Rodolphe Forget. Nous lui adressons nos félicitations.

* * *

C'est avec regret que nous apprenons le décès du Professeur Lannelongue, Sénateur du Gers, survenu récemment.

Le distingué chirurgien, qui était commandeur de la Légion d'Honneur et Membre de l'Institut avait fait un séjour au Canada, en 1908, et s'était attiré les sympathies de tous ceux qui avaient noué des relations avec lui.

* * *

La Faculté des Arts de l'Université Laval, de Montréal, vient d'inaugurer une série de conférences sur les sciences, qui seront faites par l'un de nos membres et collaborateurs, M. E. Duliéux, professeur à l'école Polytechnique de Montréal. Le conférencier traitera les sujets suivants: Les richesses minérales à travers les âges. Les étapes de la science géologique. De l'importance d'une culture générale pour la formation des ingénieurs.

* * *

Le journal montréalais, *La Patrie*, a pris l'initiative de faire célébrer un service funèbre pour les marins français du *Friant*, qui ont trouvé une mort héroïque en se portant au secours du *Delhi*. Cette cérémonie a eu lieu en l'église Notre Dame de Bonsecours, de Montréal, le 22 décembre dernier, au milieu d'un grand concours de membres de la colonie française et de canadiens amis de la France.

Notre Chambre y était officiellement représentée par son secrétaire, M. Gaston Vennat.

Nous remercions *La Patrie* et M. L. J. Tarte, son directeur, de cet hommage rendu à nos compatriotes et au pays qui produit de tels hommes.

* * *

Un violent incendie a détruit de fond en comble les ateliers et les bureaux de notre confrère, *Le Courrier de l'Ouest*, d'Edmonton, dans la nuit du 28 au 29 novembre dernier.

Néanmoins, son numéro hebdomadaire paraissait quelques jours après sans interruption aucune. Notre confrère informe ses lecteurs que ses ateliers seront reconstruits et son matériel renouvelé, au 1er janvier courant.

Toutes nos sympathies sont acquises au *Courrier de l'Ouest* et tous nos compliments aussi pour sa promptitude à se relever.

INDUCEMENTS OFFERED

BY THE "CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE" OF MONTREAL TO ITS
AFFILIATED MEMBERS

Established in the industrial and commercial Metropolis of Canada, the "Chambre de Commerce Française" of Montreal is in a position to offer its associate members the following advantages:

It furnishes impartial and gratuitous information concerning the affairs of the various provinces of France, their financial institutions, the commercial houses there established, and the kind of business transacted.

It keeps them posted on any change in tariff duties which may be made from time to time, and furnishes on request, such informations which they may need, concerning the application of customs house laws and regulations.

It furnishes information on the means of transportation both between various part of the country and to foreign points and the rates of same.

It puts them in communication with reliable French agents, who are in a position to advantageously represent them on the French market.

It is willing to act as arbiter in the settlement of questions which would otherwise require litigation, thus sparing its members the necessity of taking legal steps always expensive and difficult to undertake in a foreign country.

It puts Canadian exporting houses in communication with French importers and vice versa.

It sends free of charge, its monthly Bulletin, which keeps its readers in touch with all important events taking place in the French business world.

In this Bulletin appear the names and addresses of members, which in itself constitutes an excellent advertisement.

In order to make their goods known on the French market, it will publish free of charge in three numbers of this Bulletin an advertisement of one eighth of a page.

A large number of this Bulletin being circulated in France, this publicity will give the best of results.

Finally, by special arrangement with the "French Government Commercial Report" and with a large number of papers in France, it is able to publish simultaneously in all the French commercial centres, the requests which it receives for trade representation agencies.

The above are a few of the numerous inducements offered by the "Chambre de Commerce" to merchants who become associate members of the same.

What does it ask in return for these services whose value will be readily appreciated?

A small membership fee of at least \$5.00, but the exact amount of which will be left to the discretion of each subscriber.

This is all it asks for the sole purpose of being able to continue to help the Canadian exporters to establish profitable connection in France, and thus open new markets for the Canadian products.

A LOUER

CANADA - FRANCE

En raison des avantages de plus en plus nombreux que le commerce du Canada offre à l'exportation française, nous venons d'établir à Paris une succursale où notre représentant, M. A. Gérard-Goblet, qui a une connaissance approfondie de la situation commerciale au Canada, est prêt à donner à tous ceux que cela peut intéresser les renseignements les plus complets sur la meilleure manière de développer la vente des produits français au Canada.

On trouvera dans nos bureaux de Paris un certain nombre d'exemplaires de notre *Annuaire des Journaux du Canada* (volume de 304 pages qui se vend \$3.00 soit 15 francs).

Toutefois dans le but de nous créer des relations avec les maisons françaises qui désirent faire des affaires au Canada, nous enverrons ce volume pour le prix de 2 francs à toute personne qui nous adressera cette somme soit à nos bureaux de Montréal, soit à nos bureaux de Paris.

Notre adresse à Paris est AGENCE DE PUBLICITE DEESBARATS, Limited, 1 rue Rossini, Paris.

AGENCE DE PUBLICITE
DESBARATS, Limited,

10 Victoria Square, MONTREAL.

LIGNE "ALLAN"

SERVICE DIRECT ENTRE
LE HAVRE ET MONTREAL

SERVICE POSTAL

VIA LIVERPOOL TOUTES LES
SEMAINES

Fret à prix réduits

Passage en deuxième classe à
partir de fr. 225

PITT & SCOTT

AGENTS A PARIS

47, RUE CAMBON

Agences à:

LYON, BORDEAUX, MARSEILLE,
LE HAVRE, ETC.

Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

Capital autorisé - - - - -	\$4,000,000.00
Capital payé - - - - -	2,500,000.00
Fonds de réserve - - - - -	2,500,000.00
Total de l'Actif, plus de - - - -	23,000,000.00

DIRECTEURS :

HON. J. D. ROLLAND, C.L., Président.

J. A. VAILLANCOURT, Ecr.

A. TURCOTTE, Ecr.

E. H. LEMAY, Ecr.

COL. CHAS. A. SMART, Ecr.

Hon. J. M. WILSON,

HON. F. L. BEIQUÉ, C.R.

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

F. G. LEDUC, Gérant.

O. E. DORAIS, Inspecteur.

E. C. VIDRICAIRE, Assistant-gérant.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL. 16 BUREAUX DE QUARTIER

35 SUCCURSALES AU CANADA

PARMI LESQUELLES: EDMONTON (ALBERTA), SAINT-BONIFACE, WINNIPEG (MANITOBA)

PRINCIPAUX CORRESPONDANTS:

Crédit Lyonnais, Paris, Lyon, Londres, Bruxelles.—Comptoir National d'Escompte de Paris. Paris, Londres, Bruxelles.—Crédit Industriel et Commercial, Paris, Londres.—Société Générale, Paris et Succursales.—Banque de Paris et des Pays Bas, Paris.—Anglo Foreign Banking Co. Londres.—Banca Commerciale Italiana. Rome, Gênes.—Banco di Napoli, Naples.—Banco di Torino, Turin.—Banque Commerciale, Bâle.—Deutsche Bank, Berlin.—Commerzund-Disconto Bank, Hambourg.—Banque Impériale et Royale des Pays Bas Autrichiens, Vienne.—Boehmische Union Bank, Prague.—Banque de Rotterdam, Rotterdam.—Incasso Bank, Amsterdam.—Merchants National Bank, New-York.—National City Bank, New-York.—First National Bank, Boston.—Philadelphia National Bank, Philadelphie.

Emet des lettres de crédit circulaires et mandats pour voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change. Intérêt semestriel, 3% payable sur dépôts remboursables à demande.